

LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

En convention avec l'Université de Nantes

Avec le soutien financier du Ministère de l'Éducation,
de l'enseignement supérieur et de la recherche de la P.F.

Objectifs et compétences développées

La Licence d'Administration Publique (LAP) permet en 1 an d'acquérir les connaissances juridiques et économiques qui correspondent aux programmes des concours administratifs de catégories A et B, ainsi que les méthodes adaptées aux épreuves écrites et orales de ces concours, et de se positionner au niveau carrière.

Public et conditions d'accès

La L.A.P. est proposée aux personnes titulaires au minimum d'un niveau licence 2 validé (ou d'un ancien DEUG) ou d'un titre jugé équivalent, et sur dispense (procédure de VA 85) aux titulaires d'un autre diplôme sanctionnant une formation Bac+2 (DEUST, DUT, BTS...). Les candidats n'ayant pas les titres requis, mais ayant acquis une expérience professionnelle, peuvent solliciter leur inscription par validation des acquis professionnels ; leur demande sera examinée dans les conditions légales par un jury de l'IPAG de Nantes.

Sélection des candidats sur dossiers et/ou entretien.

Débouchés

Accès aux emplois de catégorie A de la fonction publique et aux cursus universitaires.

Organisation pédagogique

Cours du soir et samedi matin, travaux dirigés, enseignement à distance (à partir du manuel « Droit public général » aux éditions LITEC) avec tutorat.

Cursus

(En présentiel ou en E.A.D.)

Semestre 1

- UEF 1. Droit constitutionnel
- UEF 2. Institutions administratives et financières
- UEF 3. Economie générale
- UEF 4. Culture générale
- UEF 5. Connaissance du monde contemporain

Semestre 2

- UEF 6. Droit administratif
- UEF 7. Finances publiques générales
- UEF 8. Politiques économiques
- UEF 9. Méthodologie des épreuves de culture générale
- UEC Options :
 - . Géographie économique
 - . Histoire contemporaine
 - . Anglais

Durée

320 heures en présentiel

Validation

La Licence d'Administration Publique, validée par Nantes, est sanctionnée par un contrôle continu des connaissances et des examens terminaux organisés à l'U.P.F.

Tarif

120 000 F incluant les frais d'inscription à l'I.P.A.G, sous réserve du soutien financier du Ministère de l'Éducation.

Pour plus d'information

Site web L.A.P. Nantes : www.univ-nantes.fr/ipag



Responsable pédagogique

Thibaut de BERRANGER,
Maître de Conférences de
Droit public à l'I.P.A.G.,
Université de Nantes

Coordonnateur

Jean-Paul PASTOREL,
Professeur de Droit public
à l'UPF

Calendrier

D'octobre 2009
à juin 2010

Lieu de la formation

Campus d'Outumaoro et/ou
Espace formation continue,
Av. G. Clémenceau à Mamao



UNIVERSITÉ DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE